

**Sulfate d'ammonium  
(Activateur)**

Ce produit est conforme au Codex Œnologique International de l'OIV (organisation Internationale de la vigne et du vin).

**DESCRIPTION**

Le Sulfate d'ammonium (E-517) est un activateur de fermentation des moûts.

Formule brute :  $(\text{NH}_4)_2\text{SO}_2$

Poids moléculaire : 132.1 g/mol

Produit sous forme de poudre blanche.

**REGLEMENTATION**

La dose maximale autorisée selon la réglementation Européenne en vigueur est de 100 g/HL.

**APPLICATION**

Le sulfate d'ammonium apporte aux moûts de l'azote ammoniacal, nutriment indispensable à la levure. Le cation ammonium  $\text{NH}_4^+$  est la forme d'azote minérale la plus directement assimilable par la levure. Le moût renferme naturellement de l'azote assimilable cependant, en cas de surmuration ou d'attaque de Botrytis, sa concentration peut devenir insuffisante et engendrer des difficultés fermentaires.

Doses d'emploi usuelles :

10 à 20 g / HL.



## FICHE TECHNIQUE

Version 3

### SULFATE D'AMMONIUM

Date : 16/07/2021

Page 2 sur 2

#### CONDITIONNEMENT

sacs de 25 kg  
Sachets de 1 KG et 5 KG

#### STOCKAGE

A conserver dans un endroit frais, sec, exempt d'odeurs et à l'abri de la lumière. L'emballage doit être hermétiquement fermé pour garantir la qualité du produit. L'emballage d'origine doit être conservé.

Durée de conservation : voir date limite d'utilisation optimale sur l'emballage du produit.

#### PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

	Minimum	Maximum
Teneur %	99,00	
Azote total %	21,00	
Perte pour calcination %		0,2500
Chlorures ppm		10,00
Fer ppm		50,0
Plomb ppm		3,00
Sélénium		30,00

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie, en aucun cas l'utilisateur est déchargé du respect de la législation en vigueur et des normes de sécurité. Ce document est la propriété de BOETTO SAS, il ne peut être modifié ou recopié sans son accord.